

Conseil Municipal du 16 novembre 2010

L'an deux mil dix et le seize novembre à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BONNET Daniel.

Tous les membres en exercice sont présents ou représentés, sauf M. YELMO José, M. ROUSSEL Jean-Pierre, Melle COCHOIS Coralie.

Monsieur BARRIER Patrice a donné pouvoir à Monsieur TIAFFAY Patrice,
Monsieur CAPITAINE Olivier a donné pouvoir à Monsieur GOBRON François,
Madame ROULLÉ Annie a donné pouvoir à Madame ROYER Catherine.

Monsieur MINET Christian été nommé secrétaire de séance

Date de convocation : 27 octobre 2010

Le compte-rendu de la séance du 30 septembre est lu et approuvé.

I **□ Délibérations**

➤ **N° 58/2010 Débat sur le P.A.D.D.**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal, qu'en application des articles L.123-1, L.123-9 et L.123-18 du code de l'urbanisme, un débat doit être organisé au sein du conseil municipal au plus tard deux mois avant l'examen de projet du Plan Local d'Urbanisme. Il porte sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) retenues pour l'ensemble de la commune de Taissy.

Après un débat au sein du conseil municipal, il en est ressorti les éléments suivants :

- extension de la zone Aux dans la continuité de Cormontreuil
- classement en zone 2AU des terrains situés dans la continuité des Poteaux
- classement en zone 1AU des terrains situés chemin des Champs Chapon
- classement en zone constructible des parcelles situées face au n° 4 de la rue H. Warnier entre cette voie et la rue Colbert

➤ **N° 59/2010 Vente photocopieur à la Caisse des Ecoles**

La commune a fait l'acquisition d'un photocopieur Olivetti DCopia 2200 MF auprès de la société ABM pour un montant TTC de 2 098,98 €

Cet équipement étant destiné à la Caisse des Ecoles, il convient de lui rétrocéder ce matériel.

Le conseil municipal,

Vu la facture n° 210501 du 10 août 2010 de la société ABM 8 bis, rue du Champ de Mars 51100 Reims,

Décide de céder à la Caisse des Ecoles le copieur Olivetti DCopia 2200 MF au prix de 2 098,98 €TTC, soit 1 755 €HT.

➤ **N° 60/2010 Location salle des sports et dojo □ Mise en place d'une caution**

Par délibération n° 6/2010 et 7/2010 du 28 janvier 2010, le conseil municipal a fixé les tarifs de location pour l'exercice en cours pour la salle des sports et le dojo.

Afin de responsabiliser les utilisateurs, il est proposé de mettre en place une caution au même titre que pour les autres salles communales.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide de fixer la caution pour la location de la salle des sports et du dojo à 500 €

➤ **N° 61/2010 Règlement du Centre de Conférences et d'Animation - Modification**

Par délibération n° 37/2010 du 27 mai 2010, le conseil municipal a complété le règlement d'utilisation du Centre de Conférences et d'Animation.

Il convient de préciser certains points par rapport quant à leurs obligations des utilisateurs.

Le conseil municipal,

Après avoir pris connaissance du projet de règlement et en avoir délibéré,

Approuve le règlement tel qu'annexé à la présente délibération.

➤ **N° 62/2010 Saisie du juge de l'expropriation**

Le conseil municipal,

Vu les déclarations d'intention d'aliéner portant les numéros 29/2010 et 30/2010 concernant, respectivement, les parcelles AH 61 appartenant aux conjoints Fournel et AH 60 appartenant aux conjoints Hurpez,

Vu les arrêtés n° 102/2010 et 103/2010 en date du 13 septembre 2010 notifiant le droit de préemption aux propriétaires sur les parcelles ci-dessus,

Vu le courrier du 5 novembre 2010 de Maître Dagonet concernant le prix de cession initial de la parcelle AH 60,

Considérant qu'il convient de saisir le juge de l'expropriation pour arrêter un prix de cession,

Après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Maire

- à saisir le juge de l'expropriation pour déterminer le prix des parcelles AH 60 et AH61, ainsi que pour toutes autres parcelles inscrites dans le secteur NAc2 du Plan d'Occupation des Sols,
- à signer tout document afférent à ces dossiers
- à régler les dépenses qui y seront liées

II □ Commissions

Par ailleurs, le conseil municipal est informé des points suivants :

Conseil Municipal Enfants

- Malgré la présence d'un noyau dur de quelques enfants, la participation au C.M.E. et aux activités organisées s'étiolent. Des solutions doivent être recherchées pour redynamiser les jeunes.

Voirie

- Transmission des éléments pour une 2^e phase de travaux rue Cliquot et lotissement Ferme d'En Bas pour chiffrage et inscription au budget 2011
- Au 3, chemin Thomas traçage d'emplacements de stationnement longitudinaux
- Lancement d'une consultation pour les petits travaux de réparation par marché à bon de commande
- Acquisition des coussins berlinois auprès de Must Equipement
- Emplacement des bennes à verres : rue des petits Fossés et/ou rue des Saussaies
- Remise en conformité des 22 regards de compteurs place Mistral par STPE
- Cour de la Caisse des Ecoles refaite par Solotra
- Réflexion sur le stationnement rue Colbert
- Installation d'un contrôleur de vitesse face au 35 rue Colbert
- Prochaine commission de voirie le 16 décembre

Informations communication

- Présentation du bilan de fonctionnement du site Internet après un an d'existence

Jeunesse et Sports

- Rédaction d'une charte d'objectifs et de partenariat et présentation aux associations le 30 novembre
- Interrogation sur le devenir du Club de Tennis

Bâtiments

- Dans l'attente du rendez-vous avec l'expert pour les fenêtres du gymnase de l'école primaire
- Dans l'attente de l'avis de Groupama pour les portes de l'école primaire
- Prévoir la modification du plafond de la salle de motricité de l'école maternelle et la création d'une douche dans un box
- L'étude thermique du gymnase en communication entre les membres de la commission
- CCA, consultation pour l'aménagement de la cuisine
- Gendarmerie, réalisation des menus travaux
- Eglise, remplacement des descentes d'eaux pluviales par l'entreprise Dieudonné
- Atelier, mise aux normes des prises électriques pour le comité des fêtes et achèvement de l'abri à sel

Caisse des Ecoles

- Restitution de la Maison des Jeunes à la commune

III □ Questions diverses

- Commission Communale des Impôts Directs le 14 décembre à 9H
- Réflexion sur l'envoi des convocations aux commissions par Internet.

Prochaine réunion de conseil : le jeudi 14 décembre à 20H30